

LES PRINCIPES D'ACTION DE LA RÉSISTANCE CIVILE.

En observant la mise en oeuvre de la résistance/désobéissance civile, on peut dégager les principes et les caractéristiques essentielles qui lui permettent d'être légitime et efficace dans une société se disant démocratique.

C'est une action collective.

La désobéissance se distingue de l'objection de conscience, démarche individuelle, morale, mais qui n'a pas le pouvoir de contrainte. **Elle se situe sur le terrain politique où l'action collective doit s'exprimer pour tenter de faire changer les lois ou des situations injustes.** L'expression "désobéissance civile" s'applique à ceux qui agissent de façon organisée, concertée, pour défier l'autorité établie, et s'opposer à une politique qui viole les droits fondamentaux de l'homme. Cette action collective peut réunir des citoyens qui ne partagent pas forcément les mêmes convictions, mais qui sont unis sur un objectif précis et une méthode d'action.

C'est une action publique.

À la différence de la désobéissance criminelle, la désobéissance civile se fait au grand jour, et pas dans la clandestinité, car dans tous les cas, elle est assumée et revendiquée de façon à ce qu'elle ait le plus grand retentissement possible.

C'est une action « publicitaire », une action de communication publique. C'est précisément son caractère public qui lui donne sa dimension politique. La publicité donnée à l'action permet de mettre en valeur les principes éthiques qui motivent ceux qui enfreignent la loi, non pas pour eux-mêmes, mais pour défendre une cause supérieure à leurs propres intérêts.

C'est une action non-violente.

La civilité de la désobéissance s'exprime par des moyens non-violents. La violence est aussi une forme de désobéissance, de transgression. C'est pourquoi l'État sera toujours tenté de criminaliser la désobéissance civile, de la faire passer pour une action délinquante et violente. **Le meilleur des antidotes à cette volonté, qui dénigre et discrédite la désobéissance civile, est de rester ferme, à la fois sur les moyens non-violents utilisés et sur discours de la non-violence.** Il s'agit là d'un choix éthique autant que politique. La désobéissance/résistance est civile, en ce sens qu'elle respecte les principes, les règles et les exigences de la civilité. La désobéissance civile est la manière civilisée de désobéir.

C'est une action de contrainte.

Ce n'est pas une action de « témoignage », ou une action pour affirmer seulement des convictions, sans se soucier de ses conséquences. **C'est une action qui vise à l'efficacité politique, c'est-à-dire à tarir la source du pouvoir de l'adversaire.** Il s'agit d'agir de façon à contraindre en vue de modifier une loi, une situation, la faire changer ou l'abolir. **La stratégie de la désobéissance civile doit se donner les moyens d'exercer une force de contrainte non-violente, qui oblige l'État à céder aux revendications du mouvement.**

C'est une action qui s'inscrit dans la durée.

De nombreuses luttes non-violentes qui ont mis en oeuvre la désobéissance civile ont tenu dans la durée. La lutte du Larzac a duré dix ans. Le pouvoir ne cède pas si facilement. **Mais c'est le choix de la non-violence qui permet de tenir, de rester ferme et uni, et finalement d'exercer une plus forte contrainte sur l'adversaire.** Plus l'action est dure, plus le pouvoir est enfermé dans un

dilemme : laisser s'installer l'illégalité et perdre son pouvoir, ou bien exercer une répression grandissante sur les désobéisseurs, laquelle risque ensuite de se retourner contre lui.

C'est une action qui assume les risques de la sanction.

Ceux qui enfreignent la loi, parce qu'ils sont aussi des démocrates, acceptent d'affronter les conséquences judiciaires de leurs actes. **Les procès peuvent être utilisés comme des tribunes pour la cause défendue. Mais ne pas se dérober à la justice ne signifie pas forcément d'accepter la sanction finale**, et ne signifie pas non plus ne pas tout mettre en oeuvre pour ne pas finir devant un tribunal... C'est le contexte politique qui détermine généralement l'attitude la plus opportune pour la suite de la lutte. Accepter la sanction comme Gandhi le fit lors de son premier procès, en Afrique du Sud, en demandant à ses juges la peine la plus lourde, peut être une tactique pour marquer les esprits et sensibiliser l'opinion publique à l'injustice. Mais la bataille judiciaire peut aussi mettre en valeur le caractère citoyen de l'acte commis, sa visée anticipatrice d'une nouvelle législation à venir ; dans ce cas, la sanction devient moins acceptable. **Mais dans tous les cas de figure, ceux qui enfreignent la loi ne se dérobent pas de leurs responsabilités et les assument jusque devant la justice.**

C'est une action constructive.

Pour Gandhi, ce principe était central. La désobéissance civile est une action qui s'oppose, mais qui aussi propose. Contre l'injustice de la loi, elle défend de nouveaux droits. **Elle n'est pas seulement une force de contestation et de résistance, elle est aussi une force constructive au service d'un projet de société.** Durant la lutte du Larzac, l'action de refus partiel de l'impôt était combinée avec une action de redistribution de l'argent soustrait à l'État pour valoriser les terres agricoles. Ainsi, les citoyens exercent un vrai pouvoir lorsqu'ils affirment leur capacité à construire des alternatives aux lois sociales injustes. Plus que jamais, le « programme constructif » est l'alter ego de l'action de non-collaboration. Il montre que l'alternative est possible et qu'elle commence dès le temps de la lutte.

Selon ces principes, la désobéissance civile s'affirme comme un outil de lutte démocratique qui permet de concilier l'exigence éthique avec la radicalité de l'action. Elle est un puissant moteur de construction du droit par les citoyens. La transgression de la loi injuste n'est pas un déni du droit, mais l'affirmation citoyenne d'un grand respect pour le droit. La désobéissance civile, paradoxalement, apparaît donc comme un temps privilégié de renforcement de la démocratie. La vitalité démocratique d'une société pourrait même se mesurer à la capacité des citoyens à enfreindre la loi dans certaines circonstances, c'est-à-dire à prendre des risques personnels et collectifs pour défendre des causes essentielles. Les lois ne sont jamais figées, elles sont en constante évolution. **Le droit s'est construit parce que des gens ont résisté, ont désobéi à un droit qui était devenu injuste.** La société se donne des règles mais il est inadmissible d'imaginer que ces règles soient intangibles. La désobéissance civile, ne s'oppose pas à la démocratie, mais vise à la renforcer en structurant efficacement les nécessaires contre-pouvoirs citoyens.

Sources:

<http://www.livres-et-ebooks.fr/telecharger.php?id=8731>

http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9sob%C3%A9issance_civile